



**MAIRIE
DE
SISTERON**

**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMCL 2022-08-21

DECISION DU MAIRE

**OBJET : SPECTACLE DE NOËL DES TROIS CRECHES
MUNICIPALES**

BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
TELEPHONE : 04.92.61.00.37
TELECOPIE : 04.92.61.28.02

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23-05-2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer une convention avec la compagnie Poisson Pilote pour la représentation d'un spectacle de Noël « Banquise » le Mercredi 07 décembre 2022 à la salle de l'Alcazar

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer une convention avec :

La compagnie Poisson Pilote pour la représentation d'un spectacle nommé « Banquise » pour le Noël des trois crèches municipales de Sisteron. Ce spectacle a un prix de 400€ à répartir équitablement entre les trois structures soit : 133.33€ pour Clair de Lune, les p'tits voli et brin d'éveil

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et la compagnie Poisson Pilote.

Fait à Sisteron, le 07/10/2022
Pour copie conforme
Le Maire,

D. SPAGNOU

Mis en ligne le 30/06/2023 à 14h30

REÇU EN PREFECTURE
le 07/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99_RU-004-210402095-20221007-2022_08_21D